
TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE DE BASE DU PROJET SOCIDYP

SOMMAIRE:

I. INTRODUCTION	3
I.A. Description sommaire du projet	4
II A. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE DE BASE.....	5
I.B. Principaux publics et utilisations.....	5
II.B. Définition des groupes cibles et les bénéficiaires finaux :	5
III B. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION.....	8
III B .1 Conception et approche de l'évaluation.....	8
III B .2 Progression de l'étude de Base.....	9
III B .3. Sources de données et méthodes de collecte des données :	10
Tableau 4 : Sources de données et méthodes de collecte des données.....	10
III B .4. Stratégie d'échantillonnage.....	10
IV.C. Procédures d'analyse des données	10
V_ D ÉQUIPE D'ÉVALUATION	10
VI.RAPPORT ET PLAN DE DIFFUSION	11
VI.B. Plan de diffusion.....	11
Tableau 6 : Plan de diffusion.....	11
VII. CALENDRIER ET LOGISTIQUE	11
Tableau 7 : chronogramme indicatif de l'étude	11
VIII. LIVRABLES ET ÉCHÉANCIERS.....	12
Rapport de démarrage.....	12
Le rapport provisoire de l'étude	12
Le rapport final de l'étude	12
1. CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE	14

2. CRITERES D'EVALUATION FINANCIÈRE :	15
X- LES COMPÉTENCES DU CONSULTANT/CABINET :	15
Consultant principal	16
Consultants associés démographes ou statisticiens	16
XI. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES	16
XII- SOUMISSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE	17



ACRONYMES

SOCIDYP	Société Civile Dynamique et Performante
OSC	Organisations de la société civile
CRS	Catholic Relief Services
RAJ-GUI	Réseau Afrique Jeunesse Guinée
EdG	Enfants du Globe
UE	Union Européenne
MEAL	Monitoring Evaluation Accountability and Learning (Suivi, évaluation, Redevabilité et apprentissage)
TDR	Termes de Reference

I. INTRODUCTION

I.A. Description sommaire du projet

L'instabilité sociopolitique reste une préoccupation majeure en Guinée et a encouragé le repli identitaire au sein des communautés et une manipulation prononcée des différences ethno-régionales par les acteurs politiques et certains acteurs de media. Plusieurs études indiquent que les causes principales de l'instabilité sont liées à l'accès et à la gestion du pouvoir (dans l'ensemble du pays) et des ressources (Haute Guinée et Guinée forestière), aux tensions sociopolitiques et intercommunautaires (Conakry et Guinée forestière) et à l'accès aux infrastructures et aux services de base (dans l'ensemble du pays).¹ Les organisations internationales, nationales, régionales et communautaires continuent de fournir des services vitaux aux communautés. Toutefois, les divisions internes persistantes dans les organisations de la société civile (OSC) et entre elles, les empêchent de s'unir au-delà des frontières identitaires ou géographiques pour demander des comptes à ceux qui détiennent le pouvoir. Aussi, la perte de crédibilité de la société civile du fait de son assimilation à la classe politique, a aggravé la détérioration de l'espace et l'influence de celle-ci. Pire, la plupart des OSC guinéennes en plus d'ignorer l'ampleur de leur responsabilité sociétale, n'ont pas toutes les compétences requises pour conduire efficacement un dialogue politique, un plaidoyer ou un exercice de contrôle citoyen de l'action publique.

L'évaluation des besoins conduite par CRS et les codemandeurs Réseau Afrique Jeunesse Guinée (RAJ-GUI) et Enfants du Globe (EdG) en prélude à l'écriture de ce projet a permis de noter que seulement **28%** des **80 OSC** interviewées dans les huit régions administratives du pays disposent d'outils pour conduire un plaidoyer ; **14%** de ces **28%** ont des connaissances sur la conduite du contrôle citoyen de l'Action publique. Aussi **61%** ont déclaré ne pas disposer de Conseil d'Administration et ce besoin est encore plus élevé chez les OSC dirigées par les femmes (**65%**). En outre, **40%** des OSC rencontrées ne disposent pas de plans stratégiques à jour, **80%** n'ont pas de manuel de suivi et évaluation et **85%** n'ont pas de capacités internes pour bien gérer leurs ressources et de moyens externes pour se maintenir tout au long des cycles de projet².

L'objectif général qui guidera l'intervention proposée est d'accroître le niveau de performance et de résilience des Organisations de la Société Civile (OSC) guinéennes, y compris celles féminines et de jeunes, afin qu'elles puissent s'engager efficacement dans le dialogue politique au niveau national, local et dans la mise en œuvre et le suivi des plans et programmes de développement. Le projet SOCIDYP adoptera un modèle de renforcement de capacités structuré pour y arriver avec pour **objectif spécifique** : l'accompagnement de 100 OSC issues des 8 régions administratives de la Guinée afin d'accroître leur accès aux opportunités de financement pour un meilleur engagement dans la vie publique à travers le dialogue politique, le plaidoyer et le contrôle citoyen de l'action publique. La théorie de changement qui guidera les interventions est la suivante : SI les organisations de la société civile, en particulier celles qui sont dirigées et/ou axées sur les femmes et les jeunes, disposent d'une capacité institutionnelle renforcée, pour non seulement gérer leurs diverses affaires internes, mais aussi pour soutenir un dialogue politique dans le cadre de leurs activités de plaidoyer, et SI elles sont soutenues dans l'exercice de ces fonctions, ALORS un espace politique Guinéen plus responsable plus inclusif et plus redevable soutenu par les acteurs locaux, régionaux et nationaux, s'épanouira. Le projet parviendra à la réalisation de cette théorie du changement PARCE QUE l'expérience montre que lorsque divers acteurs de la société civile

¹ SFCG (2018). « Étude de Perceptions sur la Problématique de la Prévention de l'Extrémisme Violent en Guinée »

² Rapport de l'évaluation initiale, CRS, RAJGUI, Enfants du Globe, Aout 2023



taisent leurs clivages et unifient leurs actions, ils deviennent un partenaire crédible et fort, capable de porter le changement même dans les contextes les plus incertains.

II A. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE DE BASE

L'objectif de cette étude de base est de fixer les valeurs de base et de décrire la situation de départ autour des besoins et contraintes des groupes cibles et bénéficiaires en consolidant les résultats à celles de l'évaluation initiale dans la détermination des valeurs de base et des cibles finales.

De façon spécifique, il s'agit :

1. D'évaluer les capacités financières, organisationnelles et techniques des 100 OSC cibles du projet ;
2. D'évaluer la capacité d'accès des 100 OSC cibles aux ressources publiques des donateurs pour assurer leur fonctionnement afin de maintenir leurs opérations année après année ;
3. D'évaluer le niveau de réseautage des OSC leur permettant d'agir collectivement ;
4. Déterminer le taux de dépendance des 100 OSC aux financements extérieurs et les principales causes ;
5. D'évaluer le taux de représentativité des femmes, des jeunes, et autres couches vulnérables dans les positions de leadership au sein des organisations de la société civile
6. D'évaluer les causes des conflits d'intérêt récurrents au sein et entre les OSC, y compris leurs réseaux entraînant une méfiance entre les acteurs de la société civile et les autorités publiques
7. D'évaluer les causes de l'existence d'un environnement institutionnel et légal politisé et contraignant
8. Déterminer les causes de l'inexistence d'un cadre national structuré, et efficace, fonctionnel pour le dialogue entre les OSC elles-mêmes et entre celles-ci et les autorités publiques (locales et nationales)
9. Déterminer le taux de participation des OSC Guinéennes dans la définition, la mise en œuvre et suivi/évaluation des politiques publiques.

I.B. Principaux publics et utilisations

Afin de garantir des informations de haute qualité qui reflètent les perspectives prioritaires lors de l'étude de base, les évaluateurs impliqueront les parties prenantes du projet, notamment : les partenaires de mise en œuvre, les partenaires gouvernementaux locaux et nationaux, les bénéficiaires du projet ; les membres de la communauté etc.

Les groupes ci-après seront ciblés dans le cadre d'entrevues avec des informateurs clés et/ou de discussions de groupe :

II.B. Définition des groupes cibles et les bénéficiaires finaux :

L'Action proposée vise un seul type de groupes cibles et 3 types de bénéficiaires finaux :

Groupes cibles :

Les groupes cibles de l'Action sont constitués des **OSC**, notamment les organisations féminines, de jeunes, et autres couches vulnérables, et leurs **plateformes/réseaux** opérant dans les **8 régions administratives de la Guinée (Kindia, Boké, Mamou, Labé, Kankan, Faranah, N'Zérékoré et**



la région spéciale de Conakry). L'intervention proposée repose sur une analyse du contexte actuel dans lequel évoluent les OSC guinéennes, caractérisées par leur faible capacité à conduire efficacement le dialogue politique, le contrôle citoyen de l'action publique et une fragmentation à outrance. Plus spécifiquement, l'Action proposée contribuera à **renforcer les capacités techniques et organisationnelles de 100 OSC et accompagnera financièrement 40 d'entre elles** dans les régions susmentionnées pour leur permettre d'améliorer leur fonctionnement, leur performance programmatique et financière, à travers des approches avérées de renforcement des capacités, de cohésion et l'accompagnement de leur synergie d'action afin qu'elles puissent s'engager pleinement dans le plaidoyer, le contrôle citoyen de l'action publique et le dialogue politique pendant et au-delà de la transition en cours.

Bénéficiaires finaux :

- **Les OSC et leurs plateformes/réseaux** bénéficieront de l'Action grâce au renforcement des capacités techniques de leurs leaders, mais aussi de l'amélioration de leurs processus organisationnels, et le financement de leurs initiatives.
- **Les autorités communales, régionales et nationales** impliquées par les activités et auprès desquelles le travail d'influence et plaidoyer sera mené par les OSC pour contribuer à améliorer la pertinence et l'efficacité des politiques publiques dans les secteurs identifiés par les Synergies Régionales qui seront établies
- Des **citoyens de la Guinée**, dont les femmes, les hommes et les enfants et autres groupes sociaux marginalisés qui jouiront des retombées de la paix sociale et des efforts de plaidoyer menés par les OSC et leurs réseaux/groupements et soutenus par l'Action.

Tableau1 : Engagement des parties prenantes

Intervenants	Besoins et utilisation des données d'évaluation des intervenants	Rôle des parties prenantes dans l'évaluation	Justification du rôle des parties prenantes
BAILLEUR /UE	La commission de l'UE DE Guinée sera tenue informée au fur et à mesure que les résultats préliminaires de base, seront rassemblés, le rapport final y compris les leçons apprises et l'utilisation de ces informations pour donner du feedback au projet sur l'ajustement des activités	Examen et validation des rapports : La délégation de l'UE fournira des commentaires sur les décisions découlant des conclusions initiales et intermédiaires du projet, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage adaptatif. L'UE participera pleinement aux décisions d'adapter les activités ou les stratégies de projet ou de réviser toute hypothèse critique.	En tant que bailleur de la subvention, il a droit à être informé et participer aux prises de décisions pour tout changement ou adaptation de stratégie
CRS	CRS initiera les décisions d'adapter les activités ou les stratégies de projet ou de réviser toute hypothèse	Examen, validation des rapports et leur diffusion au bailleur	En tant que garant ou répondant de la subvention envers le bailleur, CRS initiera /veillera à

	critique à l'issue de l'analyse des résultats et recommandations de l'étude		l'application des recommandations issues de cette étude
Partenaires de mise en œuvre : RAJ-GUI et EdG	Les résultats de cette étude aideront les partenaires à bien orienter les interventions du projet vers l'atteinte des résultats	Fournir des informations nécessaires pour faciliter la mission du consultant Les partenaires de mise en œuvre seront chargés de mettre en œuvre toutes les recommandations issues de cette étude	Ils gèrent la subvention à la base en contact direct avec les bénéficiaires, ils disposent des informations clés du projet et des zones d'intervention, ils ont du personnel de terrain sur qui s'appuyer pour faciliter la collecte des données
Les OSC, notamment les organisations féminines, de jeunes, et autres couches vulnérables, et leurs plateformes/réseaux	Ils ont besoin d'être informés des résultats majeurs de l'évaluation pendant l'implantation du projet. Ce sont les bénéficiaires finaux de cette subvention, cette étude servira de base pour identifier leurs besoins essentiels et renforcer leurs capacités.	Fournir des informations nécessaires aux consultants pour faciliter la collecte des données	Ce sont les cibles, principaux bénéficiaires clés du projet ; acteurs des OSC
Les autorités communales, régionales et nationales	Les autorités ont besoin d'être informés des résultats de l'étude, mentionnant leurs contributions pour la réussite du projet	Informateurs clés	
Autres citoyens dont les femmes, les hommes et les enfants et autres groupes sociaux marginalisés	Les autres citoyens ont besoin d'être informés des résultats de l'étude, mentionnant leurs besoins spécifiques en tenant compte du genre et les groupes marginalisés pour la réussite du projet	Informateurs clés	
Administrations locales, autorités locales	Les autorités ont besoin d'être informés des résultats de l'étude, mentionnant leurs contributions pour la réussite du projet	Informateurs clés	
Les organisations locales /	Ce sont les bénéficiaires finaux de cette subvention, cette étude	Informateurs clés	

structures de relais des femmes et des jeunes	servira de base pour identifier leurs besoins essentiels et renforcer leurs capacités		
---	---	--	--

III B. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

III B.1 Conception et approche de l'évaluation

L'évaluation (étude de base) sera une évaluation à méthodes mixtes, avec la collecte de données quantitatives et qualitatives primaires ; ainsi que des données secondaires et observationnelles. La collecte de données qualitatives comprendra des groupes de discussion et des entretiens avec des informateurs clés.

Les outils d'évaluation s'appuieront sur les enseignements tirés en partie de l'évaluation initiale, en particulier sur les besoins identifiés des OSC qui nous permettront d'identifier les valeurs de base/Informations de base et aussi sur les groupes sociaux existants et ainsi qu'avec d'autres participants au projet par le biais du mécanisme de rétroaction communautaire.

Cette étude de base sera effectuées par un cabinet d'experts-conseils externe indépendant ou un évaluateur individuel, en coordination avec les conseillers techniques régionaux et nationaux de CRS en matière de MEAL et le service de la qualité du programme CRS.

Le bureau d'études ou le consultant travaillera sous la supervision d'un comité de suivi composé du Conseiller Technique MEAL CRS et l'équipe de gestion du projet SOCIDYP, appuyé par les conseillers techniques régionaux ; à sa tête le Project Manager qui facilitera l'accès à la documentation nécessaire et les contacts avec les structures et personnes ressources pour la conduite de l'étude. Les phases d'exécution de l'étude comprennent essentiellement une réunion de cadrage, les phases de consultation pour revue et finalisation de la proposition technique du consultant y compris la méthodologie, collecte, et d'analyse des données et un atelier de restitution des résultats. La réunion de cadrage a pour but, de partager la compréhension des TDRs avec le consultant, clarifier ses rôles et responsabilités et aussi les nôtres pour faciliter son travail, préciser ses livrables, bref, orienter d'avantage le consultant sur la mission qui lui est assignée. A l'issue de cette réunion, le consultant proposera la méthodologie et les outils de collecte de données qui seront validés avant le déploiement de ses équipes de collecte sur le terrain. Elle aura lieu au début de la mission entre le bureau d'études/consultant et le comité de pilotage du projet.

Le consultant/Cabinet dirigera l'ensemble du processus de l'étude, y compris le développement de la méthodologie et des outils de collecte, la formation des collecteurs de données, la collecte et l'analyse des données et la préparation du rapport de l'étude de Base.

Le bureau d'études/consultant veillera au recrutement du personnel de terrain pour la collecte des données et pour leur traitement. En outre, il fournira au comité de suivi un rapport d'étape immédiatement à la fin de la collecte.

Les données collectées seront analysées et transcrites dans le rapport de façon anonyme pour préserver les informations privées et la sécurité physique et morale des personnes qui ont été interviewées.

La méthodologie proposée ici est indicative. Le consultant pourra faire des propositions d'améliorations de la méthodologie qui seront finalisées en consultation avec CRS pour répondre aux objectifs de l'étude.

III B .2 Progression de l'étude de Base

(1) Développement d'une méthodologie et d'outils de collecte et d'analyse de l'information

Une séance de travail avec le consultant/cabinet sera organisée pour discuter et finaliser la méthodologie et le cadre de l'étude de base. Les outils de collecte proposés seront également discutés afin de s'assurer que la politique et l'approche d'évaluation de l'union Européenne seront suivies. Le cadre d'analyse de l'information sera également discuté et amélioré lors de la séance de travail entre l'équipe de projet et le consultant/Cabinet.

(2) Préparation, organisation et animation d session de formation pour les membres de l'équipe de l'étude de base

L'équipe de l'étude de base sera composée d'agents enquêteurs identifiés par le consultant/cabinet qui participeront tous à une session de formation sur les méthodes d'enquête qualitative organisée par le consultant et l'équipe du projet SOCIDYP. Le programme de formation, qui sera élaboré par le consultant/cabinet, sera examiné et validé par le conseiller Technique MEAL de CRS et le Directeur de Programme CRS avant son déploiement.

(3) Collecte d'informations

Sous la supervision de CRS, le processus de collecte de données dans les zones du projet sera dirigé par le consultant/cabinet et son équipe. Les agents enquêteurs mèneront les entrevues individuelles et de groupe conformément au plan de collecte. À la fin de chaque journée, l'équipe de collecte examinera les données recueillies et discutera des activités quotidiennes dans le but d'améliorer les processus de collecte de données.

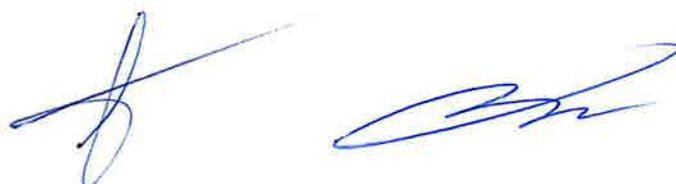
(4) Analyse de l'information

Le consultant dirigera le processus d'analyse de l'information utilisant un logiciel d'analyse qualitative. Les informations enregistrées par les agents enquêteurs seront analysées selon le cadre et les outils d'analyse préétablis. Les résultats préliminaires seront produits et discutés au cours de l'atelier d'analyse afin d'identifier les principaux défis, opportunités, forces et recommandations clés pour la mise en œuvre efficace des activités du projet.

(5) Préparation du rapport d'étude de référence

Le consultant/cabinet produira une version provisoire du rapport conformément aux grandes lignes indiquées à l'annexe. Ce rapport intérimaire sera examiné par l'équipe du projet, les Conseillers Régionaux et l'UE. Une version finale du rapport sera consolidée par le consultant conformément aux commentaires et recommandations de CRS et de l'UE.

(6) Diffusion et utilisation des résultats de l'étude de base.



Pour promouvoir leur utilisation, les principales conclusions de l'étude de base seront résumées dans un livret ou une brochure. D'autres activités de dissémination seront organisées dans les zones du projet, avec la participation des principales parties prenantes du projet. La stratégie opérationnelle du projet sera également mise à jour en fonction des résultats de l'étude de base.

III B .3. Sources de données et méthodes de collecte des données :

Dans cette section, décrire et lier explicitement les méthodes, les sources de collecte de données, et aux questions et sous-questions d'évaluation. Chercher également à lier l'unité d'analyse et l'approche d'échantillonnage aux méthodes de collecte de données et aux sources de données ; aussi, autant que possible, veiller à ce que l'évaluation utilise des méthodes de collecte de données participatives. Le consultant doit utiliser la matrice ci-dessous pour organiser les idées et pour s'assurer que des méthodes appropriées sont utilisées pour répondre aux questions et pour aider à réfléchir aux détails des méthode et de l'approche d'échantillonnage.

Tableau 4 : Sources de données et méthodes de collecte des données

Questions d'évaluation	Données clés à recueillir pour répondre à la question d'évaluation (quelles données allez-vous collecter ?)	Source des données (auprès de qui / quelles seront les données collectées?)	Méthodes de collecte des données (comment allez-vous collecter les données)	Méthodes d'échantillonnage / taille de l'échantillon

III B .4. Stratégie d'échantillonnage

Notez le type d'échantillonnage (c.-à-d. probabiliste ou non-probabiliste) et la ou les méthodes d'échantillonnage que vous prévoyez utiliser. Décrire la sélection de l'échantillon et la détermination de la taille de l'échantillon et les procédures de sélection pour chaque méthode de collecte de données.

IV.C. Procédures d'analyse des données

Le consultant/Cabinet décrira le plan d'analyse des données ainsi que les étapes et les outils disponibles qu'il prévoit utiliser dans l'analyse qualitative et quantitative des données, y compris les logiciels. Le plan aide à structurer l'évaluation en décrivant les procédures que vous utiliserez pour analyser les données. La planification de l'analyse des données permet de s'assurer que les questions et l'instrument de collecte de données produiront les informations dont vous avez besoin ; et suggère comment structurer les produits d'analyse de données (p. ex., en fréquences ou en pourcentages).

V_D ÉQUIPE D'ÉVALUATION

- Le consultant/cabinet Identifiera les postes (ou des membres spécifiques) de l'équipe d'évaluation. Il décrira les rôles et les responsabilités de chaque poste. Il va inclure la

taille de l'équipe, les qualifications, les compétences, les compétences linguistiques, les domaines de compétence technique, l'expérience dans le pays, l'expérience des méthodes d'évaluation et les compétences en matière de collecte de données et de facilitation.

VI. RAPPORT ET PLAN DE DIFFUSION

VI.A. Rapport d'évaluation

La mise en page du rapport comprendra :

- Une page de titre
- Une liste d'acronymes et d'abréviations
- Une table des matières, y compris une liste des annexes
- Un résumé
- Une introduction décrivant le contexte et le contexte du programme
- Une description du programme, y compris le cadre de résultats ou la théorie du changement
- Un énoncé de l'objet de l'évaluation
- Questions ou objectifs clés de l'évaluation et un énoncé de la portée de l'évaluation, avec des renseignements sur les limites et les délimitations
- Un aperçu de l'approche et de la méthodologie d'évaluation et des sources de données
- Une description et interprétation des résultats de l'évaluation
- Recommandations fondées sur les conclusions de l'évaluation
- Leçons apprises et bonnes pratiques fondées sur les résultats de l'évaluation
- Annexes

VI.B. Plan de diffusion

Tableau 6 : Plan de diffusion

PARTIES PRENANTES	CANAUX DE COMMUNICATION	PRODUIT(S) À PARTAGER
CRS	Courriel électronique et copies dures	Rapports intermédiaires et Rapports finaux
Partenaires de mise en œuvre	Courriel électronique et copies dures	Rapport Final
UE	Courriel électronique et copie dure	Rapport Final

VII. CALENDRIER ET LOGISTIQUE

La durée d'exécution de l'étude est fixée à vingt-cinq jours à compter de la date de signature du contrat. Le tableau 4 présente le chronogramme indicatif de l'étude.

Tableau 7 : chronogramme indicatif de l'étude

Étapes/produits de l'évaluation	Période/Echéances
1. Finalisation des termes de références pour le recrutement des consultants	22 Avril 2024
2. Publication de l'avis de recrutement	Du 21 mai au 5 juin 2024
3. Evaluation des offres	Du 6 au 11 juin 2024
4. Contractualisation et rencontre de cadrage	Du 14 au 18 juin 2024
5. Réunion de cadrage	20 juin 2024
6. Soumission du rapport de démarrage	27 juin 2024
7. Phase de terrain	28 juin au 12 juillet 2024
8. Soumission du rapport provisoire	26 juillet 2024
9. Atelier de validation du rapport	30 juillet 2024
10. Soumission du Rapports final	5 août 2024

VIII. LIVRABLES ET ÉCHÉANCIERS

Cinq (5) produits livrables sont attendus du bureau d'études/Consultant au cours du processus de réalisation de cette étude de base. Il s'agit (i) du **rapport de démarrage**, (ii) du **rapport provisoire** ; (iii) du **rapport final de l'étude** ; (iv) des **Photos / Vidéos prises sur le terrain** ; et (v) la base **des données apurée** de l'enquête pour des activités de l'étude de base. Un livrable clé est l'ensemble de données (pour les méthodes de collecte de données quantitatives) et les livres de codes connexes, ainsi que les fichiers d'analyse de données (fichiers de syntaxe SPSS, fichiers Stata ou fichiers journaux, etc.). Le paiement final est subordonné à la réception de ces dossiers. De nombreux projets ne parviennent pas à collecter et à stocker correctement les données d'évaluation. Dans le cas de cette étude, nous nous rassurerons de recueillir les enregistrements, transcriptions et/ou notes pertinentes.

Rapport de démarrage

Le bureau d'études fournira un rapport de démarrage comprenant la méthodologie détaillée et les outils de collecte des données qui devra être validé par un comité restreint pour l'étude de base.

Le rapport provisoire de l'étude

Un rapport provisoire de l'étude de 50 pages maximum (sans les annexes), dont un résumé exécutif de 4 pages maximum, sera produit en **français** pour cette Etude de base.

Le rapport final de l'étude

Après validation du rapport provisoire, le bureau d'études ou consultant disposera d'une semaine pour la prise en compte des amendements et observations issus de l'atelier de validation avant transmission du rapport final à CRS.

Le rapport final doit être de haute qualité rédactionnelle et analytique produits en deux (02) exemplaires formats papier A4 et sous supports numériques (clé USB).

Tableau 8 : échéancier à remplir par le cabinet ou consultant

LIVRABLES	NOMBRE ESTIMÉ DE JOURS NÉCESSAIRES POUR TERMINER	DATES CIBLES À REMPLIR
Revue de la littérature terminée et rapport de cadrage		JJ/MM/AAAA– JJ/MM/AAAA
Outils de collecte de données terminés		
Collecte des données terminée		
Données analysées		
Ébauche du rapport terminée		
Résultats validés par l'équipe d'évaluation		
Rapport final terminé		
Événement de réflexion participative organisé		
Réunion de diffusion des résultats		
Ensembles de données (ou enregistrements et transcriptions/notes), livres de codes, syntaxe ou fichiers soumis		

IX-CANDIDATURES :

Les cabinets/consultants intéressés sont priés de soumettre une offre, en français. La **présentation de l'offre technique et financière du consultant ou Bureau d'études se fera dans trois enveloppes différentes comme suit :**

1. Une première enveloppe doit contenir l'offre technique qui doit comprendre :
 - Une note de compréhension des présents termes de référence ;
 - Une présentation du bureau d'études ou du consultant faisant ressortir ses qualifications et expériences professionnelles ;
 - Une méthodologie détaillée de réalisation de l'étude ;
 - Un chronogramme détaillé de l'étude ;
 - Un plan de cadrage ;
 - Un plan d'orientation ;
 - Les CVs des membres du bureau d'études ou consultants associés ;
 - Les expériences antérieures du bureau d'études ou du consultant pouvant être un atout pour la conduite de la présente étude ; elles comprendront :
 - ✦ Une liste d'au moins de trois (03) réalisations des études de base de projets exécutées au cours des 2 dernières années dont deux (2) expériences au moins avec des institutions internationales dans le domaine de l'appui aux OSC. La liste doit inclure (contrat et Attestation de satisfecit ou attestation de bonne fin d'exécution ou de réalisation)

2. **Une deuxième enveloppe doit contenir les documents administratifs suivants :**
 ✚ Les documents légaux du soumissionnaire : RCCM et NIF (valide au 31 décembre 2023 au moins pour le NIF) de la République de Guinée ;
3. **Une troisième enveloppe doit contenir l'offre financière détaillée en adéquation avec l'offre technique ; qui doit comprendre :**
- La lettre de soumission de proposition financière dont les montants sont exprimés en Francs Guinéens mentionnant les fréquences des paiements ;
 - Le budget estimatif détaillé de l'étude : le détail des finances *de l'étude de base doit* se focaliser sur l'explication des coûts associés aux **salaires** ; les **indemnités journalières** et les **dépenses** ; **voyages** à l'intérieur du pays ; des allocations et d'autres ; le paiement des collecteurs de données, des prestataires des services ; équipement, etc.

Le cabinet ou le consultant sera sélectionné à l'issue d'un processus de procurement concurrentiel, transparent et indépendant mené par l'équipe de Procurement de CRS.

NB/ toutes les trois enveloppes doivent être contenues dans une grande enveloppe qui sera soumise au bureau CRS dans les délais requis. Seules les candidatures retenues seront contactées. Tout dossier incomplet, compilé ou relié en un seul document ou venu en retard fera l'objet d'élimination.

La proposition sera évaluée en fonction des critères suivants :

1. CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

No	DESCRIPTION GÉNÉRALE	CRITÈRES	POINTS
	DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	Existence du RCCM pour les cabinets et les consultants	Confirmer existence par "oui"
		Existence du NIF à jour pour les cabinets seulement au 30 septembre 2023 au moins	Confirmer existence par "oui"
	OFFRE TECHNIQUE	Note sur la compréhension de l'offre	2
		Solidité de la méthodologie proposées selon le contexte du projet	30
		Plan de cadrage	8
		Qualifications des consultants en évaluation dans le domaine de l'étude de base à travers leurs CV avec références	30
		Expériences avérées de travaux similaires dans le domaine de l'étude de base	30
	Totaux		100 points

NB : Pour la rubrique « expériences » du tableau ci-dessus, chaque preuve ou référence nécessite des justificatifs suivants (Bon de commande ou contrat, ou attestation de satisfecit ou attestation de bonne fin d'exécution / de réalisation).

Les documents administratifs sont obligatoires*, donc éliminatoires (RCCM ou agrément pour le cabinet et le consultant ; le NIF est obligatoire seulement pour les cabinets)

Seules les offres ayant totalisé un minimum de 70 points sur 100 à l'issue de cette évaluation technique passeront à l'étape de l'évaluation financière.

2. CRITERES D'EVALUATION FINANCIERE :

L'évaluation des offres financières est notée sur une échelle de 100 points.

Cette étape ne concerne que les offres ayant totalisé un minimum de 70 points à l'issue de l'évaluation technique. L'évaluation des offres financières exigible passe par la vérification préalable des opérations arithmétiques.

La note 100 est attribuée à l'offre financière la mieux disante. La notation des autres offres financières est obtenue au prorata selon la formule ci-après :

(X et Y représentant respectivement l'offre financière la mieux disante et l'offre financière dont la notation est à calculer) : **Note = (X/Y) *100**

Pour le classement final des offres, l'offre technique et financière sont chacune affectée respectivement d'un coefficient de **0.7** et **0.3**.

La note finale obtenue est égale à la note de l'évaluation technique X 0.7 + la note de l'évaluation financière X 0.3

L'offre qui sera retenue sera celle qui aura la note la plus élevée après sommation des notes techniques et notes financières.

X- LES COMPETENCES DU CONSULTANT/CABINET :

L'étude sera réalisée par un bureau d'études ou un consultant légalement installé en Guinée et étant à jour de ses obligations fiscales. Les évidences justifiant de la légalité et de paiement des obligations fiscales doivent être incluses dans le dossier de candidature. En outre, le bureau d'études fournira les ressources humaines compétentes pour la réalisation d'un travail d'étude de base de bonne qualité.

L'équipe d'évaluation globale reflétera les divers domaines techniques du programme. La complexité du programme exige que les membres de l'équipe aient une vaste expérience non seulement dans leurs domaines pertinents, mais aussi la capacité d'appliquer leur expertise dans un environnement multidisciplinaire. L'équipe d'évaluation doit comprendre un ou plusieurs experts en matière de conception d'enquêtes, de gestion et d'analyses multivariées de données quantitatives en sciences sociales. De plus, un ou plusieurs membres de l'équipe sont recherchés ayant de l'expérience dans l'analyse des données qualitatives et quantitatives. Par conséquent, l'équipe d'évaluation n'a pas nécessairement besoin d'un personnel distinct pour examiner tous les secteurs du programme, mais on s'attend à ce que l'équipe d'évaluation possède une expertise dans le domaine de l'étude de base.

Le chef de l'équipe d'évaluation dirigera les équipes pour réaliser l'études et les produits livrables décrits dans le présent appel d'offre et l'énoncé des travaux, en veillant à ce que tous les membres de l'équipe accomplissent les tâches qui leur sont assignées.



Les compétences minimales suivantes sont requises :

Consultant principal

- Etre titulaire d'un diplôme de troisième cycle en démographie, économie, statistique, sociologie ou tout autre diplôme des sciences sociales jugés équivalent ;
- Avoir au moins sept (5) ans d'expériences en matière de recherches et d'évaluation de projets et programmes, surtout la recherche qualitative ;
- Avoir une grande expérience en matière de collecte et d'analyse des données quantitatives et qualitatives ;
- Posséder les logiciels qualitatifs et quantitatifs appropriés, licence à jour.
- Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français
- Avoir une excellente capacité de présentation avec une bonne maîtrise des outils informatiques (Internet, World, Excel et Powerpoint).

Consultants associés démographes ou statisticiens

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire niveau BAC+5 au moins en Démographie ou en Statistique ;
- Avoir une expérience avérée en matière de sondage, de traitement et d'analyse de données qualitatives et quantitatives ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience en matière d'étude ou d'évaluation des projets/ programmes ;
- Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français ;
- Avoir une excellente maîtrise des outils de collecte de données (ODK Collect, Kobo collect, CSPro, etc.)
- Avoir une excellente capacité de présentation avec une bonne maîtrise des outils informatiques (World, Excel et Powerpoint, etc.) et les logiciels d'analyse statistique.

XI. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

L'équipe d'évaluation, y compris les agents de collecte de données ou les personnels embauchés pour la l'activité, doivent s'assurer que l'étude d'évaluation respecte les lignes directrices en matière d'éthique énoncées dans les Principes directeurs à l'intention des évaluateurs selon les politiques MEAL de CRS. Vous trouverez ci-dessous un résumé de ces lignes directrices :


Consentement éclairé : On s'attend à ce que tous les participants donnent leur consentement éclairé en suivant les protocoles de consentement standard et convenus à l'avance. Comme dans le cas de l'évaluation de la performance au départ, les cibles doivent donner leur accord avant de participer à une interview. Pour les enquêtes qualitatives, les participants doivent donner leur consentement verbal.

Enquête systématique : Les évaluateurs mènent des enquêtes systématiques fondées sur des données.

Compétence : Les évaluateurs fournissent un rendement compétent aux parties prenantes.

Intégrité/honnêteté : Les évaluateurs font preuve d'honnêteté et d'intégrité dans leur propre comportement et tentent d'assurer l'honnêteté et l'intégrité de l'ensemble du processus d'évaluation.

Respect des personnes : Les évaluateurs respectent la sécurité, la dignité et l'estime de soi des répondants, des participants au programme, des clients et des autres intervenants de l'évaluation. On s'attend à ce que



L'évaluateur obtiendra le consentement éclairé des participants pour s'assurer qu'ils peuvent décider de manière consciente et délibérée s'ils veulent participer.

1. **Responsabilités à l'égard du bien-être général et du bien-être public** : Les évaluateurs énoncent et tiennent compte de la diversité des intérêts et des valeurs généraux et publics qui peuvent être liés à l'évaluation.
2. Les évaluateurs doivent fournir des copies des rapports d'évaluation qui sont exemptes de renseignements personnels identifiables et d'informations exclusives.

L'équipe d'évaluation est chargée de s'assurer que tous les processus d'évaluation et d'approbation éthiques locaux (guinéens) et internationaux sont suivis pour les études décrites dans les présentes conditions de référence.

XII- SOUMISSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers doivent être soumis, soit par dépôt physique, soit par voie électronique au plus tard le **mercredi 5 juin 2024**

a. Envoi des offres par dépôt physique :

Le devis doit être signé et tamponné à tous les endroits importants. L'enveloppe devra être libellée comme suit :

Destinataire : A Mr le Représentant Résident de CRS Guinée

Objet : Le titre de l'appel d'offre

A l'adresse suivante :

Immeuble CRS, Rue de la Brioche Dorée, Kaporo Cité/ Commune de Ratoma, parcelle 15-16, Lot 5, BP 128 Conakry, Téléphone : +224 664 20 20 26 / 625 25 03 24 / 656 44 26 60

Ou

b. Envoi des offres à un courriel sécurisé :

Vous pouvez soumettre votre devis par courriel à : bids.guinee@crs.org

Veuillez préciser, sur la ligne de l'objet du message, le numéro de référence.

Le devis aura une durée de validité de 90 jours après la date de clôture prescrite par CRS.

Tous les prix acceptés au cours de cette période seront considérés comme fermes pour l'ordre d'achat résultant. Le fournisseur s'engage à honorer le bon de commande sous la forme prévue au moment de l'attribution, selon les modalités et les conditions énoncées dans la présente, et pour le montant convenu.

NB : CRS se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne respectera pas les procédures de soumission à savoir les courriels ou boîte de réception indiqué ci-dessus.

Conakry, le 21 mai 2024

